

Bulletin municipal

2016



Dompierre les Eglises



Mot du Maire

Mes chers concitoyens de Dompierre les Eglises,

Une année encore s'est écoulée... déjà.

Pour l'année 2016, la mairie a fait quelques investissements nécessaires, ainsi la salle des fêtes est désormais équipée d'un chauffage réversible, c'est-à-dire que l'été, ce bâtiment peut-être climatisé!

Nos cantonniers ont été équipés d'un nouveau camion, d'un nouveau broyeur pour entretenir les bas-côtés et d'une balayeuse pour nettoyer les routes... Tout ce qu'il faut pour rendre le village coquet!!!

Au chapitre de l'état civil, 3 naissances sont venues enrichir la population mais nous avons regretté sept décès et *in fine*, votre maire a célébré son premier mariage en décembre.

Nos associations, bien vivantes, ont égayé l'année de multiples manifestations dont la fête annuelle fut le point d'orgue avec un superbe feu d'artifice pour couronner le tout.

Vos finances sont saines, comme vous pouvez le voir et comme c'est une règle habituelle dans votre commune.

Bien sûr, l'établissement du PLUi se poursuit, ce qui est une œuvre de longue haleine supervisée par notre nouvelle communauté de communes, cela devrait permettre à l'avenir d'obtenir plus facilement les permis de construire.

Enfin, notre nouvelle Communauté de Communes « Le Haut Limousin en Marche » est opérationnelle, elle se compose de quarante trois communes des trois anciennes communautés de communes « Brame Benaize, Haut Limousin, Basse Marche ». Cela devrait favoriser des actions plus efficaces dans des domaines variés comme les routes, le tourisme, l'assainissement, etc... C'est Michel Rousseau et moi qui représentons la commune au conseil de communauté de communes.

À noter que notre charmante petite école est maintenant dirigée par une jeune institutrice que les enfants ont très vite adoptée.

Enfin, comme je l'ai indiqué lors des vœux, je souhaite consulter les Dompierrois sur 2 sujets :

- D'une part, à la suite de la fermeture du café-restaurant de Dompierre, un atelier*, auquel sont conviés tous ceux que cela intéresse, tentera de trouver la formule qui nous permettrait de perpétuer un « lieu de vie » digne de ce nom.
- Enfin, toutes les études sur l'organisation administrative de la France concluent toujours à une diminution du nombre des communes. Afin que nous ne soyons pas mis devant un fait accompli, je suggère également que dans le courant 2017, un atelier se propose de mener une réflexion sur ce sujet.

Vous le voyez, il faut nous prendre en main!

Philippe Guibert

* Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie, une date leur sera communiquée ultérieurement.

Directeur de publication : Philippe Guibert

Commission de rédaction : Michel Rousseau, Vincent Thibaud,
Jacky Duplouch

Rédaction et crédits photos : Marie-Jo et Alexandra

Réalisations 2016

Haie du camping :

Après délibération du 19 février 2016, avec 9 voix pour et une voix contre, la haie de thuyas, située à l'étang communal, a été totalement enlevée et remplacée par une clôture en bois, commandée auprès de la société Atribois pour un montant de 2 220€ TTC. La location d'une mini-pelle a été nécessaire et a coûté 468,07€ TTC, réglé à la société



SJL (Bellac). Ces travaux ont été effectués par Vincent et Jean-Luc avec l'aide d'un membre du conseil municipal.

Chauffage salle communale :

La salle des fêtes a été équipée d'un nouveau mode de chauffage. Une pompe à chaleur réversible a donc été installée par l'entreprise Lagelec pour un montant de 10 795.20€ TTC. Cet équipement a été subventionné à environ 50% par le Conseil Départemental et l'état.



Eclairage virage dangereux :

En raison du virage dangereux, un éclairage public, constitué d'une lanterne de type Montmartre a été installé au moulin route de Saint Sornin-Leulac par l'entreprise Citelum pour un montant de 2 194,80€ TTC. Une subvention de l'état de 914,50€ a été accordée.



Réfection de route :

Les fossés du chemin du Petit Montméraud ont été curés par l'entreprise Courcelle. Ces travaux seront terminés en 2017.



Travaux mairie :

Les ouvertures de la mairie ont été entièrement changées pour des nouvelles fenêtres double vitrées. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Audier pour un montant de 28 526.23€ TTC.

Cet équipement a été subventionné à environ 50% par le Conseil Départemental et l'état.



Sanitaires école :

Pour le confort des enfants, les sanitaires de l'école ont été équipés en eau chaude. Les travaux ont été effectués par l'entreprise MPC de Magnac-Laval pour un montant de 534.76€ TTC.

Travaux et acquisition de matériel

Le véhicule des agents techniques était trop ancien et irréparable, il a donc été décidé de le renouveler. Nos agents ont donc maintenant un Fiat Ducato acheté au garage du Beauvert pour un montant de 18 000€ TTC, et 376,76€ pour la carte grise. L'ancien véhicule a été repris 500€.

Un nouveau broyeur a été acquis contre reprise de l'ancien aux établissements Micard de Guéret pour un montant de 9 360€, la reprise étant de 3 360€.

Le chauffe-eau à gaz de la cantine étant souvent en panne et devenu dangereux a été changé pour un chauffe-eau électrique, plus pratique et plus sûr, pour un montant 1 145.90 € TTC. Il a été fourni et posé par Monsieur Jean-Yves Martin

MPC de Magnac-Laval.

Une balayeuse a été acquise pour un montant de 2 280 € TTC auprès des établissements Laville La Souterraine.



Projet de mise en valeur du patrimoine communal :

La commune de Dompierre les Eglises, souhaitant revaloriser les sites remarquables situés sur le territoire communal, a le projet d'acquérir des panneaux d'indication et d'information. Pour les sites les plus importants, certains seraient agrémentés de photos et de textes explicatifs. En parallèle, la commune est en train de créer plusieurs circuits pédestres ou équestres (qui devraient être inscrits au PDIPR) permettant aux randonneurs de découvrir ou redécouvrir les différents lieux et originalités patrimoniales de notre territoire à travers des promenades plus ou moins longues, qui conviendront aussi bien aux débutants qu'aux marcheurs confirmés. Nous remercions encore Messieurs Artivaud, Filleux, Michelet et Thoury pour leur disponibilité et leur aide précieuse dans la collecte des informations patrimoniales et historiques.



Voirie 2016

⇒ Deux routes communautaires ont été réalisées :

- La route N°11, du carrefour de Champagnat jusqu'au carrefour des Fougères. Le montant des travaux effectués par l'entreprise Pijassou s'élève à 3 101.47 €TTC a été .
- La route N°19, du carrefour de la Loge Sud au carrefour de Treifeix. Le montant total des travaux effectués par l'entreprise Eurovia s'élève à 696.60 € TTC et ont été

⇒ Sur nos routes communautaires, la communauté de Communes nous a attribué de 2.5 jours de point à temps. L'entreprise Courcelle ces travaux aux endroits les plus nécessaires.

Nous avons prévu la route du Petit Montméraud en réfection totale, et deux journées de point à temps pour renouveler la route de Bridier jusqu'au carrefour des Faïtes. L'entreprise Courcelle, a qui la commune a confié les travaux n'a pu les réaliser à l'automne 2016 pour des raisons d'emploi du temps. Néanmoins ces travaux seront effectués en mars 2017.

⇒ 6 tonnes de Compomac ont été fournies par la communauté de communes. Jean-Luc et Vincent les ont étalées sur les routes communautaires.

La commune a acheté 10t de compomac directement à l'entreprise Loizeau de Saint Sulpice les Feuilles, et nos employés communaux les ont utilisées sur nos routes communales (ex : carrefour des Ecures jusqu'au moulin de M. Delauneux).

⇒ Sur nos routes communales (et nos routes de remembrement), Vincent et Jean-Luc ont rebouché les trous qui se forment inexorablement chaque année. Ces travaux s'effectuent au printemps. Si au cours de la saison, vous vous rendez compte que des trous importants se reforment, n'hésitez pas à nous le signaler.

⇒ Pour 2017, nous allons poursuivre nos efforts sur la voirie. La somme allouée aux travaux sera discutée et inscrite au budget primitif 2017.

Pour les routes communautaires, la commission voirie devrait se réunir prochainement afin d'établir tous nos travaux de 2017. Nous veillerons attentivement à l'entretien de notre réseau routier.



Etat-civil

Naissances :

- Le 9 janvier 2016, Théo André LAMANT, né à Limoges
 - Le 2 décembre 2016, Marius Didier Tuan TRUONG, né à Limoges
- Le 17 décembre 2016, Lissandro ROULON, né à Limoges

Toutes nos félicitations aux parents!



Mariage :

- Le 17 décembre 2016, Annie Françoise Arnaud et Jean-Pierre Luc Aimé MICHELETTI, 7 le Maubert

Tous nos vœux de bonheur!



Décès :

- Le 18 janvier 2016, Yvonne Marguerite AUDIER (née Lorgue), 8 route de Magnac-Laval
- Le 14 mars 2016, Julien Pierre DELHÔME, Vergnedonde
- Le 09 avril 2016, Bernard Marcel Roger BRETON, Les Ecures
- Le 19 avril 2016, Andréa Raymonde LAGUZET (née TEXIER) , 1 Bridiers.
- Le 25 juillet 2016, Daniel Roland Sejotte , Cros.
- 25 juillet 2016, Andrée Louise Guery (née RIFFAUD)
- Le 26 décembre 2016, Pierre Joseph FRANCILLOUT, le Peu.

Nos condoléances aux familles.



ECOLE DE DOMPIERRE-LES- EGLISES

L'école de Dompierre compte cette année 14 élèves : 4 élèves de Cours Préparatoire (CP), 5 élèves de Cours Elémentaire 1ère année (CE1) et 5 élèves de Cours Elémentaire 2ème année (CE2).

Depuis le début de l'année nous travaillons beaucoup sur l'écoute de textes lus (des contes, des récits fantastiques, des documentaires, ...) pour nous familiariser avec l'écrit et ainsi nous aider à mieux lire. C'est dans ce cadre-là que nous nous rendons tous les mardis au point lecture de la mairie de Dompierre pour y emprunter des livres.

D'un point de vue plus sportif nous allons à la piscine de La Souterraine tous les lundis après-midi depuis la rentrée des vacances de Noël et jusqu'à la mi-mars : les élèves s'y plaisent beaucoup, ils sont tous très courageux et participent avec entrain à toutes les activités proposées !

Nous envisageons de partir en voyage scolaire de fin d'année avec les écoles de Saint-Léger Magnazeix et de Saint-Hilaire la Treille, à l'instar de l'an dernier.

Nous tenions également à remercier chaleureusement la municipalité pour son engagementsans faille envers l'école, ainsi que pour sa confiance.

Les élèves de l'école et leur maîtresse, Mme Viard.



Les élèves de l'école de Dompierre-les-Eglises

Manifestations 2016

Cérémonie des vœux 2016

Le samedi 16 janvier 2016, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, Philippe GUIBERT, Maire, a dressé le bilan des réalisations 2015 et a aussi évoqué plusieurs points, notamment les difficultés d'urbanisme rencontrées pour l'obtention des permis de construire, le service d'entraide aux seniors mis en place sur la commune, et l'Etat-civil 2015.

Il a souligné et remercié également la présence de Monsieur FAUVET Lucien, 101 ans.

Monsieur GUIBERT a ensuite laissé la parole à Monsieur ROUSSEAU, 1^{er} adjoint, responsable de la voirie qui a relaté tous les travaux effectués sur les voies communales et intercommunales.

Il a aussi rappelé qu'en 2016 se déroulaient les ostensions du Dorat et a invité toutes les personnes intéressées à y participer.

A cette même occasion, le Maire et son conseil municipal ont mis à l'honneur des anciens Elus et un agent communal en retraite, la carrière des récipiendaires a été retracée en leur remettant à chacun la médaille d'honneur régionale départementale et communale.

Monsieur ARTIVAUD Michel, employé communal, échelon Or (35 ans)

Monsieur COURCELLE Jean-Louis Elu, échelon vermeil (30 ans)

Monsieur FILLEUX Claude, Elu, échelon vermeil (30 ans)

Monsieur LAGUZET René, Elu, échelon vermeil (30 ans)

Monsieur MICHELET Raymond, Elu, échelon argent (20 ans).

A l'issue de la cérémonie, le Maire cédait la parole à Madame

Marianne DESVERINES, Présidente de la commission « culture et jeunesse » de la communauté de communes Brame-Benaize, qui informait les Dompierrois sur les modalités de fonctionnement du point lecture et de ses horaires, et invitait la population à une petite visite de cet espace littéraire.

Un pot de l'amitié clôturait cette soirée et permettait aux élus d'échanger avec les citoyens.



Repas des aînés :

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu cette année le 14 février 2016. Le repas, préparé par le traiteur Ardillon, a rassemblé plus de 70 convives pour apprécier cette journée de convivialité qui a débuté par un discours du Maire.

Les vœux de 2017 et les futures manifestations apparaîtront dans la prochaine gazette dompieroise de septembre!

Cérémonies commémoratives du

8 mai et du 11 novembre :

Un rassemblement est habituellement proposé à 11h afin de déposer une gerbe au monument aux morts. Nos jeunes répondent toujours présents parmi les élus et les dompierois afin de rendre hommage à tous les combattants qui ont œuvré pour la libération et lire le « message du 11 novembre ».



Les pompiers de Magnac-

Laval nous ont fait le plaisir de venir faire les photos pour leur calendrier 2017 à l'étang de Dompierre les Eglises. L'évènement mérite bien une photo puisque ce n'est pas tous les jours qu'on peut voir 17 pompiers avec leurs camions à l'étang!! Et de surcroît, deux jeunes pompiers dompierois : Julien Wadin et Quentin Thorigny. Nous les encourageons à continuer!



Ostensions:

L'année 2016 a célébré les 51 ostensions du Dorat, qui font elles-mêmes partie des ostensions limousines. Cette fête religieuse a lieu tous les 7 ans de la mi-carême au dimanche de la trinité (dimanche qui suit la pentecôte) et consiste en la présentation des reliques de Saint Israël et Saint Théobald. La paroisse de Dompierre les Eglises, à l'instar d'une quarantaine de paroisses alentour s'est jointe à cette célébration.

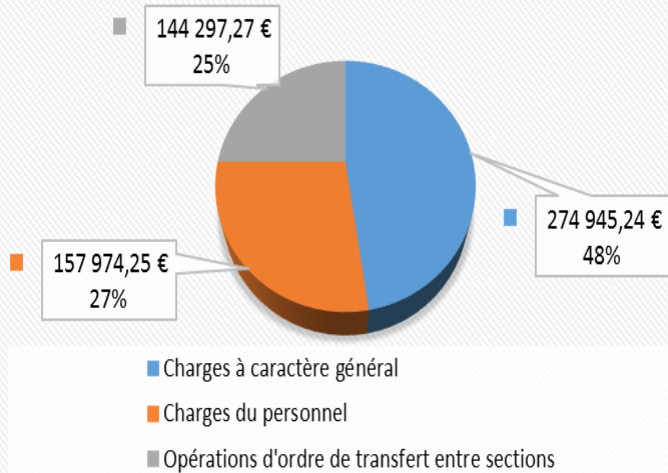
photo (Michel Rousseau)

Vote du compte administratif 2015 « commune »

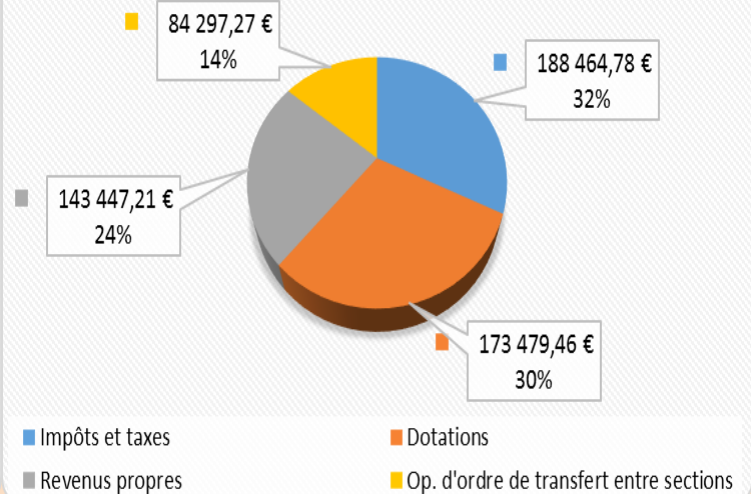
Le compte administratif 2015, présenté par Michel Rousseau, Vincent Thibaud et Jacky Duplouich, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Section d'exploitation

Dépenses totales : 577 216,76 €



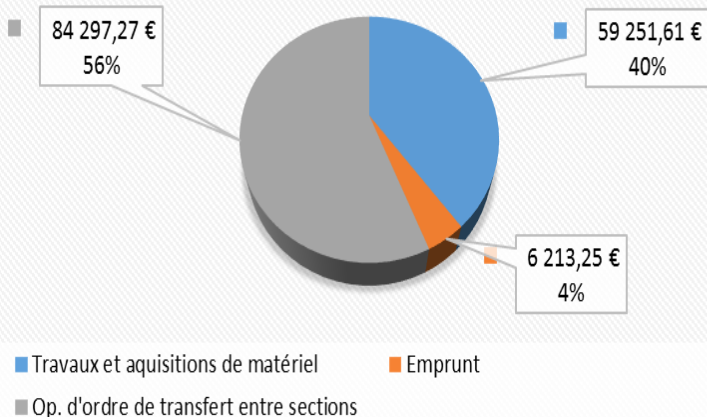
Recettes totales : 589 688,72 €



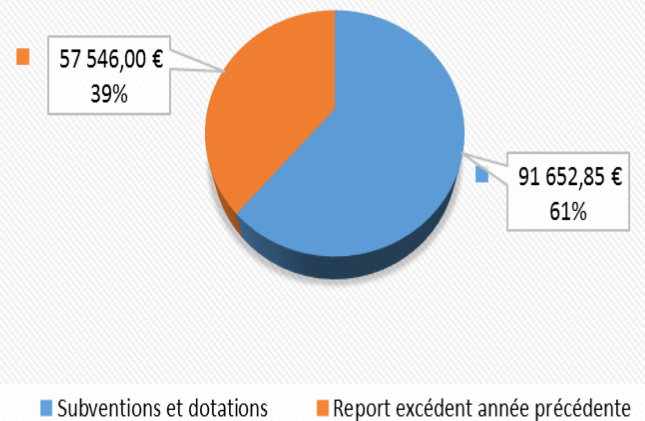
Excédent de fonctionnement 12 471.96 €

Section d'investissement

Dépenses totales : 149 762,13 €



Recettes totales : 242 011,91 €



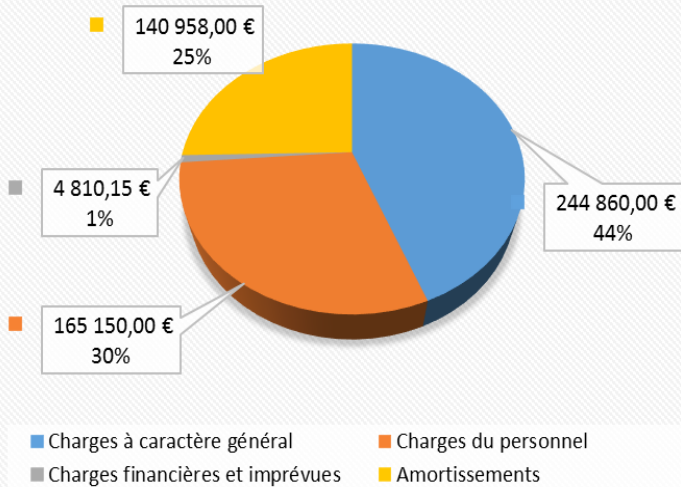
Excédent d'investissement 92 249.78 €

Vote du budget primitif 2016 « commune »

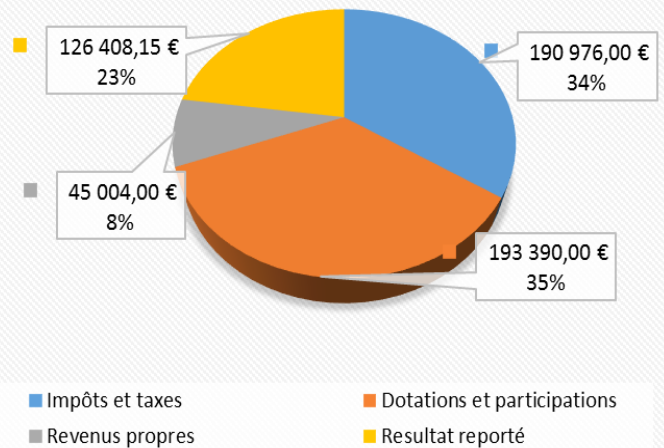
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2016 qui s'élève à :

Section d'exploitation

Dépenses totales : 555 778,15 €

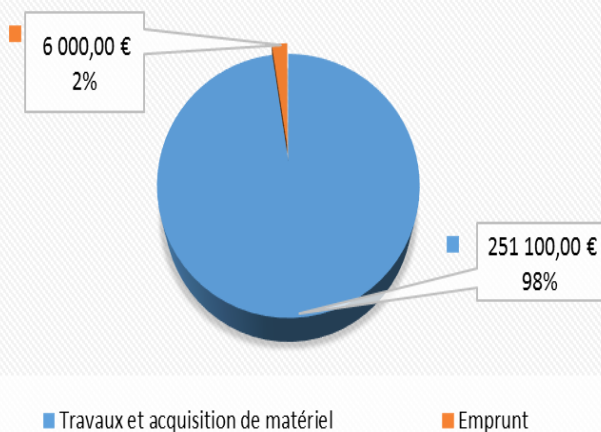


Recettes totales : 555 778,15 €

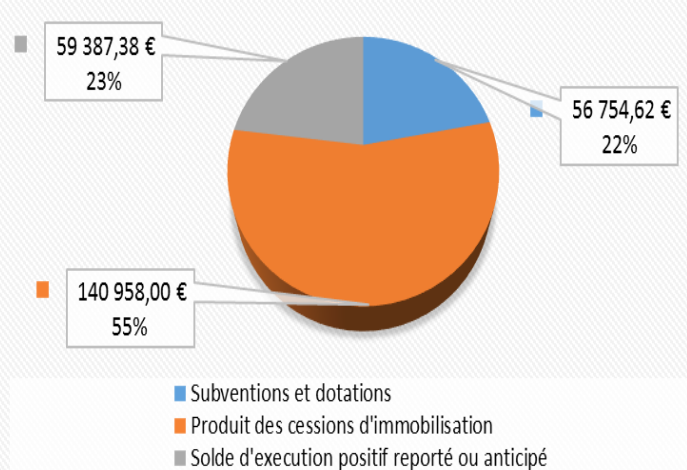


Section d'investissement

Dépenses totales : 257 100 €



Recettes totales : 257 100 €

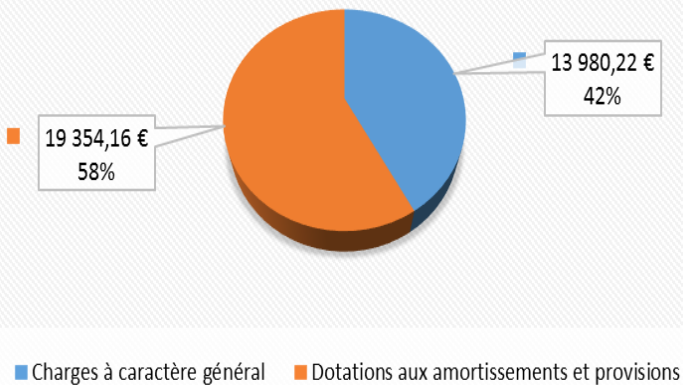


Le budget primitif a été adopté à l'unanimité

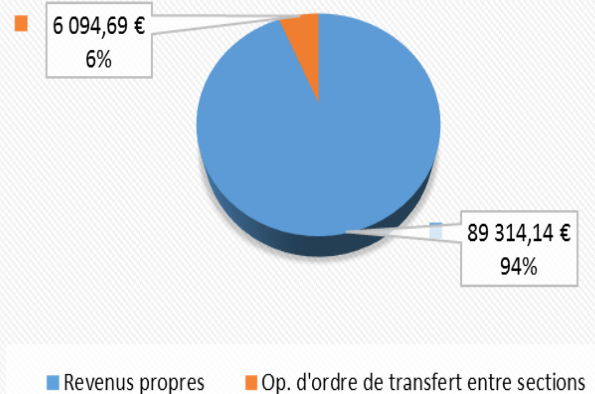
compte administratif eau-assainissement 2015

Section d'exploitation

Dépenses totales : 33 334,38 €



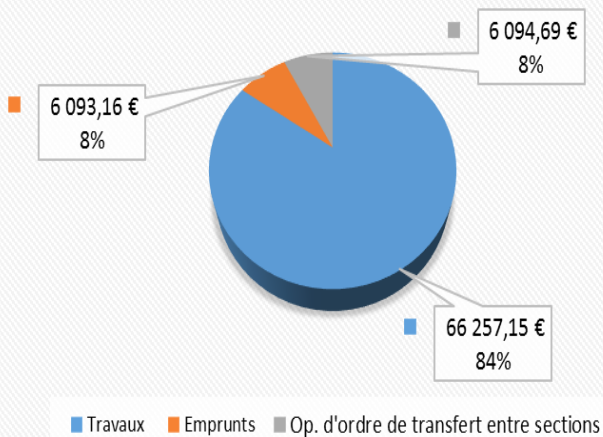
Recettes totales : 95 408,83 €



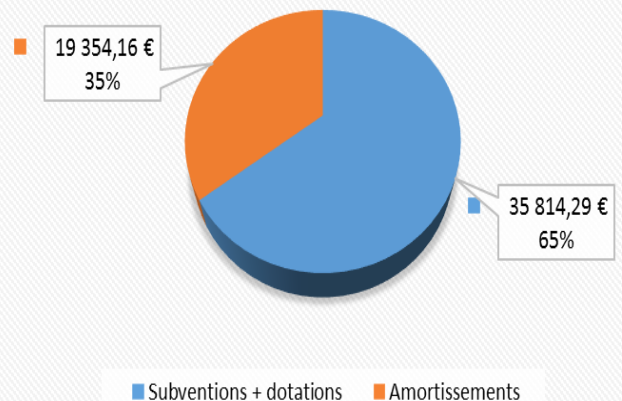
Excédent de fonctionnement : 62 074.45 €

Section d'investissement

Dépenses totales : 78 445 €



Recettes totales : 55 168,45 €



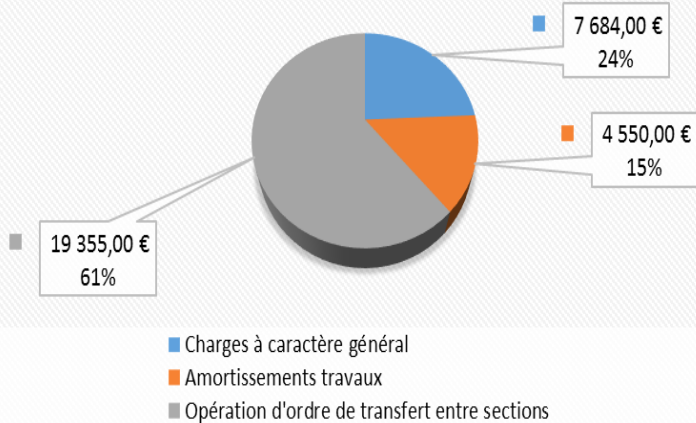
Déficit d'investissement : 23 276.55 €

Vote du budget primitif eau-assainissement 2016

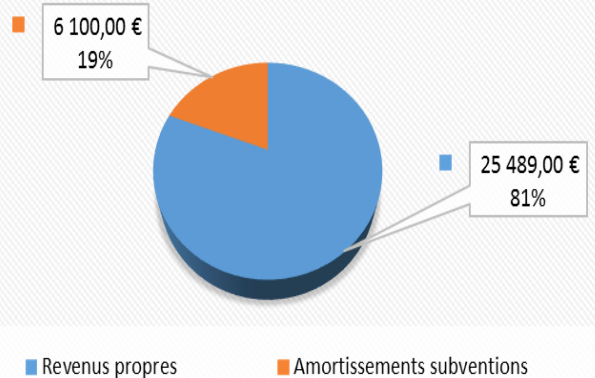
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2016 qui s'élève à :

Section d'exploitation

Dépenses totales : 31 589 €

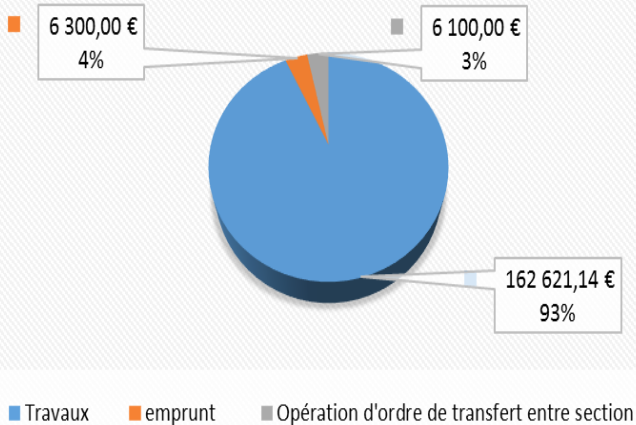


Recettes totales : 31 589 €

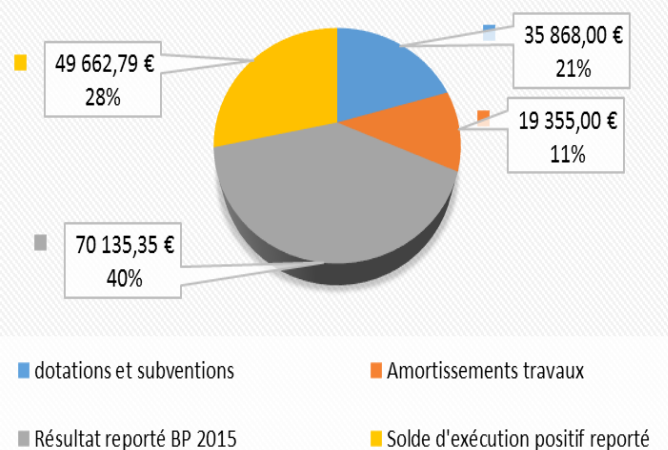


Section d'investissement

Dépenses totales : 175 021,14 €



Recettes totales : 175 021,14 €



Le budget primitif 2016 est adopté à l'unanimité.

Vote des subventions aux associations

Comité des Fêtes	400 €
Société de chasse de Dompierre (A.C.C.A)	400 €
Amicale « Sourire d'automne »	400 €
Association Kloreaufil	400 €
Coopérative scolaire	640 €
AAPPMA « Brame et Semme »	50 €
Comité des foires et concours de Magnac-Laval	150 €
Resto du Cœur	50 €
Comité de la Croix Rouge section Magnac-Laval	80 €
Accidentés du travail de Magnac-Laval	80 €
Fédération des Déportés de Limoges	50 €
F.N.A.C.A	80 €
Prévention Routière	100 €
Amicale des sapeurs pompiers de Magnac-Laval	200 €
Amicale des sapeurs pompiers de Magnac-Laval (subv. Exceptionnelle)	200 €
Association des parents d'élèves de Saint-hilaire-la-Treille	50 €
Association des parents d'élèves de St Léger / Dompierre les Eglises	150 €
Total	3 480 €

Vote des taux d'imposition 2016

Après avoir pris connaissance du produit attendu des impôts 2016, présenté par l'administration fiscale, Monsieur le Maire propose de ne pas changer le taux des 3 taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 11 voix POUR, émet un avis favorable à cette proposition.

Le taux des 3 taxes reste inchangé comme suit :

- Taxe d'habitation	:	7,62 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties	:	13,62 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	:	39,39 %

Nos associations

Amicale Sourire d'Automne

La présidente ainsi que tout le bureau vous présentent leurs meilleurs vœux, joie, bonheur et santé pour cette année 2017. En 2016, nous avons plusieurs adhérents qui nous ont quittés pour d'autres cieux. Hélas, la vie continue, il faut essayer de tenir et d'en récupérer quelques uns qui voudrons bien nous rejoindre dans notre club.

Voyage au Château de Chenonceau, très agréable, belle journée, un bon repas à midi, suivi d'un tour en bateau pour le voir sous tous ses angles. Puis visite d'une distillerie pour déguster les produits du terroir. C'était l'heure de revenir chez nous, sans oublier un petit arrêt en route, où le club a offert un goûter et une boisson aux personnes qui étaient du voyage.



Septembre, nous sommes allés à Denezé S/ Doué. Nous avons visité un village troglodyte resté en l'état. Très curieux à voir: comment vivaient les gens autrefois. Puis un bon repas nous a été servi, celui-ci animé par un accordéoniste et sa chanteuse. Nous avons fait quelques pas de danse jusqu'à 18h. Le patron du restaurant nous a racontés des petites histoires qui ont amusé tout le monde.



Fin novembre, le loto. Bonne participation avec de très beaux lots. Les organisateurs étaient ravis de la journée. Merci à tous.

1er dimanche de Décembre, repas de fin d'année, bonne journée et bon repas, animation avec Nicolas.

Merci beaucoup à tous les anglais qui sont toujours là aussi bien en voyage, en repas et pour œuvrer à l'installation de la salle, nous en avons une trentaine en tant qu'adhérents.

Les personnes intéressées pour venir nous rejoindre le jeudi de 14h à 17h à la Maison des Loisirs, pour jouer aux cartes, scrabble et autres jeux seront bien accueillies. Un goûter avec un bon café leur sera offert par le club.

Je vous remercie tous.

Je vous mets les dates pour 2017:

- 7 janvier : Assemblée générale et galette des rois
- 19 avril : voyage à l'Ange Bleu
- 27 septembre : voyage à définir
- 26 novembre : loto
- 10 décembre : repas de fin d'année
- 13 janvier 2018 : Assemblée générale et galette des rois

La Présidente, Josette Ploy.

Le comité des fêtes



Le président, le bureau ainsi que tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2017.

Cette année a été riche en animation et une réussite à chaque manifestation.

Le lundi 18 mars, nous avons organisé un loto gourmand qui a attiré encore plus de gourmands.



La pétanque de juin à septembre a de nouveau été très bonne. Nous avons eu une moyenne de 50 équipes chaque vendredi.

La fête annuelle de juillet s'est déroulée sur une journée avec la collaboration de la municipalité et des autres

Dates à retenir pour 2017 :

- Le lundi 17 avril : loto
- Du 30 juin au 8 septembre : concours de pétanque
- Samedi 29 juillet : fête annuelle
- Mardi 31 octobre : concours de belote

associations. La journée s'est déroulée avec le vide-grenier et ses 25 exposants, le concours de pêche avec de nombreux pêcheurs, un concours de pétanque et en soirée un repas qui a attiré environ 280 personnes, un spectacle PARIS LATINO, puis un bal, suivi d'un très beau feu d'artifice offert par la municipalité que nous remercions.

Nous remercions toutes les

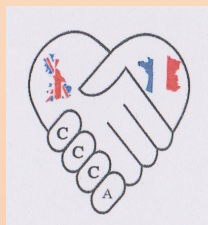
personnes qui nous ont aidés pour cette journée.

Le 31 octobre, nous avons organisé un concours de belote qui, cette année, a attiré 30 équipes.



Le Président, Daniel Baige.

Nouvelle Association sur Dompierre les Eglises



Naissance de Catherine's Corner Club, CCCA .

Association Franco-Britannique.

Découverte de la langue —cuisine—sorties—animations-etc...

Venez nombreux avec vos idées pour partager des moments conviviaux et devenez membres de l'association.

Ouverte les lundis à partir de 15h chez Catherine, 12 route de Magnac-Laval à Dompierre les Eglises
tel : 05 55 60 15 67

Un nouveau vent souffle sur Dompierre les Eglises!

Dates à retenir pour 2017 :

- Repas anglais le 12 mai 2017 à la salle des fêtes
- Fêtes de la musique Place de l'église le 17 juin 2017 toute la journée
- Participation à la fête du village organisée par le Comité des Fêtes (jeux, stand vide-maison, etc...)

Une année riche et dynamique pour l'Association Kloreaufil.

Les différentes intervenantes de l'association : Ysabel ANDREO, Monique THEBAULT, Annie LEPEYTRE et Marie-Paule WILLEMS ont proposé un total de 66 animations sur l'année 2016.

Des séances de Yoga et de relaxation coréenne

Une marche hebdomadaire sur Dompierre les Eglises

Des ateliers de vannerie, gravure, danse d'inspiration " danse des 5 rythmes©"

La diffusion de 2 films « En Quête de Sens » et « la Voix du Vent »

Une sortie "balade, cueillette et cuisine des plantes sauvages comestibles" à Blond

Une sortie sur Dompierre « reconnaissance des plantes sauvages et constitution d'un herbier »

Un Troc des plantes

Le fait marquant 2016 pour l'Association Kloreaufil a été le Festival de Yoga organisé les 24 et 25 septembre. Ce festival, une première dans le Département de la Haute-Vienne a remporté un vif succès :

60 participants aux ateliers de yoga proposés sur Dompierre-Les-Eglises.

130 participants pour l'ensemble des 6 films présentés au cinéma de la Souterraine ou de Magnac Laval.

Les activités prévues pour le 1^{er} semestre 2017 :

-Cours de Yoga le lundi de 10h à 12h salle des fêtes

-Marche le mercredi de 10h à 12h rdv Maison des Loisirs

Nos ateliers organisés à la Maison des Loisirs :

Les samedis

1. 04 février 2017 : Fabrication produits cosmétiques naturels
 2. 04 mars 2017 : Atelier Coloration végétale naturelle
 3. 08 avril 2017 : Conférence interactive "relookage" de meubles
- 27 mai 2017 : Atelier "balade photo nature "

En cette année qui commence tout juste, l'équipe de l'association Kloreaufil adresse tous ses remerciements à la Mairie de Dompierre-Les-Eglises, aux adhérents et bénévoles pour l'aide apportée tout au long de l'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2017 !

Que votre année soit riche de rencontres, de partages, de découvertes, de bonheur...

Marie-Paule WILLEMS

Présidente de l'Association





À l'occasion de cette nouvelle année, je viens vous faire le compte-rendu de l'année qui a été riche en émotion en début de saison. Tout d'abord, à la suite de notre assemblée générale, trois membres du conseil d'administration étaient renouvelables : Bazin Gérard, Pailler David et moi-même. Tous les trois, nous avons été reconduits au sein du bureau. La saison 2016/2017, le nombre de chasseurs reste stable (48) et j'en profite pour sensibiliser jeunes et moins jeunes à passer leur permis de chasser

(permis à 0€ mis en place par la fédération depuis 2012) et à venir nous rejoindre au sein de notre ACCA. Vous serez les bienvenus.

Le dimanche et jours fériés nous chassons le petit gibier. Cette année, nous avons lâché 100 canards au mois d'Août sur les différents points d'eau de la commune et j'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette opération. Tout au long de la saison, nous avons effectué des lâchers de faisans et perdrix provenant de l'élevage Saint Abert d'Arnac La Poste et nous avons lâché 20 faisans dans la volière de notre réserve. La population de lièvres était cette année moins abondante (environ 15 prélèvements) sûrement du à une mauvaise reproduction (printemps trop pluvieux). Pour les oiseaux de passage (palombes et bécasses) la migration s'est faite dans la période de beau temps et les oiseaux ne sont pas arrêtés sur notre région. J'espère que la migration de retour sera bonne et permettra aux chasseurs de ces espèces de se régaler. Maintenant je vais vous parler de la chasse au grand gibier que nous pratiquons les samedis en battues organisées. À ce jour nous avons réalisé 20 chevreuils sur 24 attribués, 26 sangliers dont 1 mâle de 110 kg et un jeune cerf (dague) de 106 kg, un première réalisation pour notre ACCA. Les animaux ont été partagés entre les agriculteurs de toute la commune et l'ensemble des chasseurs participants aux battues. Aujourd'hui je suis très satisfait de la bonne coordination entre les agriculteurs et l'ACCA et je remercie les exploitants qui nous donnent les informations du passage des sangliers sur leurs parcelles de façon à faire le nécessaire pour réguler cette espèce et surtout éviter certains dégâts (prairies, céréales, et le passage dans les troupeaux).



IL ne faut pas oublier que nous chassons aussi les renards (environ 20 prélèvements) entre le tir d'été, battues, chasses individuelles et piégeage effectué par Ludovic Lamand (garde particulier) que je remercie pour son dévouement tout au long de l'année pour le piégeage et déterrage.

Je reste à l'écoute de tout le monde car il y a tout le temps une solution pour tous les problèmes alors n'hésitez pas à me contacter. L'ensemble des chasseurs et moi-même vous remercions de votre attention et vous souhaitons une bonne année 2017.

Le Président, Philippe Marchadier.

Les amis du château de Dompierre

Semaine « P'tit coup de main »

1er au 8 août 2016



Pour la première année, l'association a organisé une semaine de bénévolat où six personnes venues des quatre coins de la France se sont données corps et âmes pour restaurer le domaine. La semaine fût bien remplie. Séparés en deux équipes, tous ont permis une grande avancée des travaux : peintures grilles, des portes et des fenêtres de la cour intérieure du château ; démontage du plafond de la grange et nettoyage de la paille présente dans les greniers.

Nous les remercions encore pour leur précieuse aide.

Fort de se succès, l'association souhaite renouveler l'opération en 2017. Si vous souhaitez participer à ce projet n'hésitez pas à nous contacter.

La restauration des Remparts

Les membres de l'association ont débuté la restauration du mur à échaugettes s'étirant dans le bois, ayant servi à l'installation de jardins à niveaux. Ils ont abattu les arbres proches de cet édifice afin d'arrêter sa destruction. Les propriétaires souhaitent dans le futur, remonter les parties détruites.



Préserveration du patrimoine

L'association souhaite poursuivre les travaux de restauration en 2017. Ses objectifs sont :

- La continuité de la peinture des portes et fenêtres du château et de ses dépendances
- Le traitement des planchers et boiseries de l'aile nord
- La mise en valeur du porche
- L'entretien des murs



Journées Européennes du Patrimoine

17 et 18 septembre 2016

Le château de Dompierre les Eglises fermé au public depuis une vingtaine d'année a participé aux journées européennes du patrimoine 2016. Cinq cents curieux ont passé le porche où ils ont été accueillis par les propriétaires en tenue médiévale. Ils ont pu bénéficier de visites guidées de l'intérieur et extérieur du domaine ainsi que d'un musée d'objet ancien installé pour l'occasion. Certains ont également cédés à la gourmandise en savourant, au salon de thé, une pâtisserie maison tout en admirant l'étang.

C'était un plaisir de vous rencontrer et nous souhaitons renouveler l'expérience cette année.



Cet évènement marque le début de nombreuses autres manifestations. Le château espère vous accueillir à des rassemblements dont les dates vous seront prochainement communiquées.

Dates à retenir :

- 21 Janvier : Galette des rois
- 15 Avril : Chasse aux œufs de pâques
- 16 et 17 Septembre : Journées Européennes du Patrimoine

Dates données prochainement

Mai : Assemblée générale

Exposition de voitures anciennes

Août : Semaine « P'tit coup de main »



Email: chateaudedompierre@gmail.com

site : www.chateaudedompierre.com

tel : +33 (0)6 14 02 86 85 Le Château 87190 Dompierre les Eglises



Le p'tit article pour les curieux!!

Les arbres communément trouvés dans nos forêts



Le hêtre

Le hêtre et le charme sont deux arbres qu'il est difficile de différencier sans leurs feuilles, leur tronc est très similaire, gris clair, lisse, le bourgeon du hêtre est plus long et effilé (en forme de pinceau), les feuilles sont quant à elles bien différentes, lisses et velues sur les bords pour le hêtre et dentées pour le charme. Un moyen mnémotechnique amusant permet de se rappeler leur différence : le charme d'Adam est d'être à poil (sur le bord des feuilles, le charme a des dents alors que le hêtre a des poils)!!

Ces 2 arbres poussent relativement vite et parfois peuvent fusionner avec d'autres y compris de variété différente (cf les bizarreries de la nature).



Le charme



Le frêne

Le frêne est un arbre dont les feuilles sont composées, cet arbre se reconnaît facilement à son bourgeon renflé et noir, son tronc n'est pas lisse et forme en vieillissant des gerçures verticales. Ses feuilles sont composées (cf encadré page de droite). Cet arbre peut devenir très grand et possède une silhouette à la cime plutôt arrondie. Son feuillage vire au jaune d'or à l'automne.

Le chêne est l'emblème de nos forêts limousines, très facilement reconnaissable à ses feuilles lobées et son fruit bien dur, le gland. Cet arbre a même inspiré nos plus grands poètes (« le chêne et le roseau » de la Fontaine). Sous son apparente force, le chêne reste un arbre menacé car il est victime de sa croissance, plus lente que la plupart des autres arbres. Ainsi, il est plus résistant au lisière des bois qu'au cœur de la forêt car il peut vite se retrouver étouffé par les arbres alentours et donc condamné à abandonner ses branches basses pour capter la lumière à la cime.



Le chêne

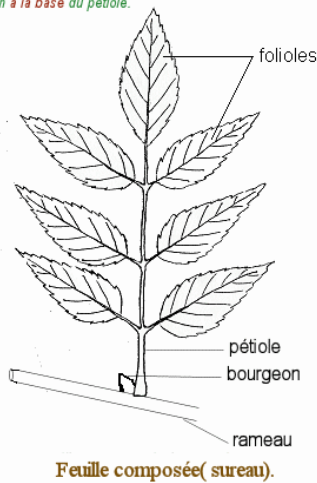
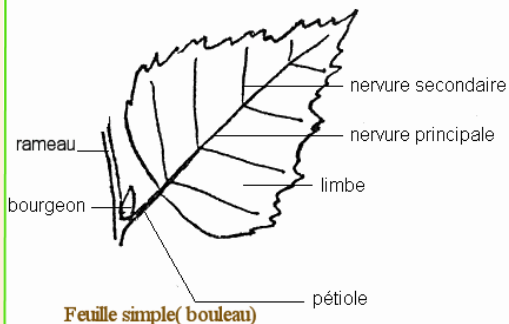


Le sapin

Le sapin, de la famille des conifères, est très présent dans nos forêts. La particularité de la plupart des conifères est de porter des aiguilles à la place des feuilles et celles du sapin sont persistantes (ne tombent pas à l'automne). Elles sont facilement reconnaissables car elles ne sont pas piquantes, sont disposées sur 2 rangs horizontaux et lorsque l'on prélève une aiguille, on peut aisément remarquer les 2 traits blancs sur la partie inférieure. Cet arbre a une croissance assez rapide et fait des fruits, appelés « pommes » qui poussent à la verticale, tête vers le haut.

- Une feuille simple est constituée d'un seul limbe continu. On observe un bourgeon à la base du pétiole.

- Une feuille composée est constituée de plusieurs folioles. On n'observe pas de bourgeon à la base de ces folioles. Le bourgeon se trouve à la base du pétiole.



Le bouleau est un arbre au feuillage dense, les feuilles sont petites, en forme de cœur. Le tronc blanc est facilement reconnaissable.

Dans le cas du « bouleau-papier », l'écorce se pèle en fine couche blanc. Le bouleau est l'arbre « pionnier », il est le premier à coloniser les landes et il permet par la suite à la forêt de s'installer.



Le houx est un arbre aux feuilles persistantes, lisses, épaisses, brillantes et piquantes. Son bois est très dur et son tronc est lisse. Le houx ne devient pas très grand mais sur des sujets de bonne taille, les feuilles les plus hautes deviennent inoffensives, sans piquant, car à l'abri des prédateurs. Ses feuilles brillantes, d'un vert profond, et les fruits, petites boules rouges que seules portent les arbres femelles, le rendent très apprécié pour les décorations de Noël.



Le pin sylvestre est aussi un conifère présent dans nos forêts. C'est un arbre rustique par sa forme, sa faible exigence concernant la qualité du sol, sa capacité à résister au froid comme à la chaleur. Il reste tout de même fragile face aux grands vents. Son tronc est brun à rougeâtre avec une écorce épaisse et rugueuse. Ses aiguilles sont plutôt grandes (4-7cm) et recourbées alors que ses pommes sont plutôt petites et attachées à l'arbre par un court pédoncule.

L'érable, dont la croissance est rapide, a un tronc plutôt lisse pour la plupart des variétés et porte des feuilles composées de cinq « pétales » assez régulières et nervurées. Elles prennent des belles couleurs, jaune, rouge et ocre à l'automne. Son fruit, la samare, est double (disamare) et lui donne cette forme caractéristique de 2 ailes telles des hélices d'hélicoptère. Cette forme permet à l'arbre de semer ses graines à des distances assez importantes en cas de vent.



Les bizarreries de la nature!!

Certains de nos arbres prennent d'étranges formes en grandissant et certains même peuvent fusionner entre eux, c'est-à-dire que deux arbres différents, plantés un peu trop près l'un de l'autre peuvent avoir leur tronc ou leur(s) branche(s) qui se touchent et finissent par ne faire plus qu'un. Parfois, ils se rencontrent l'espace de quelques centimètres et se séparent à nouveau ou restent liés pour ne former qu'une seule branche ou qu'un seul tronc.

Concours photo ouvert à tous!

Avis aux amateurs : un concours, dont le règlement sera bientôt disponible en mairie et sur le site de la commune, aura pour thème « les bizarreries de Dompierre les Eglises ». Les photos devront représenter des arbres uniquement photographiés dans nos forêts dompieroises et alentours proches et devront avoir une originalité dans leur forme. A vos objectifs!!

« 1916 »

Le 21 février 2016, débutait « l'enfer de Verdun » : un français tué toutes les 5 minutes, un million d'obus sont tirés durant la première journée, 50 millions sont tirés en 10 mois...

Le 1er juillet 1916 à 7h30, les Alliés attaquent. C'est le début de la bataille de la Somme. Un massacre: 30 000 britanniques sont tués ou blessés dans les 6 premières minutes...

Le passage à l'heure d'été commence en 1916.

Un triste diplôme est créé en 1916, celui de « Mort pour la France ».

Séance extraordinaire du 31 mars 1916

Sous la présidence de monsieur Dardanne, Maire, étaient présents : M. Dardanne, Lavoux, Caurat, Genty, Grelaud.

Étaient absents : Morgat. Mobilisés : de Puybaudet, Pagnat Jules, Pagnat Joseph, Guinard.

Monsieur le Président et les membres du Conseil Municipal, en présence de leur mandataire, monsieur Couturier architecte, ont procédé à la vérification des travaux de construction du groupe scolaire de Dompierre. Ces travaux ayant été exécutés, conformément aux conditions énoncées et aux devis et au cahier des charges, le procès verbal de réception définitive a été approuvé par messieurs les Conseillers Municipaux.

En outre, le Conseil Municipal serait reconnaissant à monsieur le Préfet de bien vouloir être assez bon pour user de toute son influence, auprès des pouvoirs publics, pour faire subventionner le devis des travaux supplémentaires, s'élevant à 9 000 Frs.

Cession extraordinaire, séance du 30 avril 1916 à 13h

Sous la présidence de monsieur Dardanne, Maire. Dès l'ouverture de la séance, monsieur le Maire prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

Je crois être fidèle interprète des sentiments de tous les membres du Conseil Municipal, tant absents que présents; en envoyant un souvenir ému à la mémoire de notre regretté collègue Pierre Antoine Vignaud tombé au champs d'honneur « mort pour la France » le 3 février 1916, au cours d'un bombardement de la tranchée Mourgeon (Marne). Que la famille, quoique tardivement, reçoive ici nos sympathiques condoléances. »

Séance du 23 août 1916, 8h

Monsieur le Président donne lecture au Conseil d'une lettre de monsieur le Directeur des contributions indirectes relatives à l'application du nouveau régime des bouilleurs de cru. Le Conseil, après en avoir délibéré, décide qu'il n'y a pas lieu de créer d'atelier public de distillation à Dompierre attendu que la matière première manque et qu'il n'existe pour 1916 aucun propriétaire récoltant ayant à faire distiller ses récoltes.

Monsieur le Président soumet au Conseil une lettre de monsieur le Sous-Préfet, l'invitant à faire voter à son Conseil une subvention à l'œuvre de la ligue aérienne française. Le Conseil, après en avoir délibéré, considérant l'utilité vraiment nationale de cette œuvre, vote un crédit de 25 frs et regrette vivement de ne pouvoir voter une somme plus élevée.

Séance du 21 décembre 1916, 9h

Bail à ferme, adjudications des boues et immondices des rues du bourg.

Le Conseil décide à l'unanimité que le bail à ferme soit renouvelé pour une durée de 3 années aux mêmes charges et conditions que celles qui existaient mais vu la guerre et le manque de personnel pour enlever ces immondices, le Conseil demande que la mise à prix soit de 25 frs et il prie monsieur le Préfet de bien vouloir l'autoriser à baisser cette mise à prix, si on ne trouve personne.



Elaboration du PLUi de BRAME-BENAIZE

Avancées de la démarche et fusion des communautés de communes

Un plan local d'urbanisme Intercommunal, outil de gestion du droit des sols et de planification, est en cours d'élaboration sur le territoire de Brame-Benaize depuis mars 2016. La fin de la démarche est estimée à fin 2019. La première phase de démarche, à savoir le diagnostic territorial, s'est achevée en septembre 2016. Ce document dresse un portrait de territoire en mettant en lumière ses forces, faiblesses, besoins et potentialités de développement.

La seconde phase de l'étude, qui est l'élaboration du Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) touche à sa fin. Ce document a pour objectif d'anticiper les projets du territoire pour les prochaines années. Les élus se sont réunis à plusieurs reprises afin de travailler de concert, de façon à envisager le territoire aux échelles des communes mais aussi intercommunale.

Les habitants ont également été sollicités et des projets privés ont été pris en compte. Nous vous invitons à continuer à communiquer les vôtres auprès de vos élus.

Le PADD finalisé vous sera présenté lors d'une réunion publique dont la date et le lieu vous seront communiqués à l'aide d'affichages et de courriers.

Avec la prochaine étape, commencera le travail technique de la démarche, à savoir la retranscription des projets recensés sur le document graphique.

Quid de la fusion des communautés de communes?

Au 1er janvier 2017, les trois communautés de communes du nord du Limousin ont fusionné pour donner la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche. La Communauté de Communes du Haut Limousin est lancée dans une démarche de PLUi, tout comme Brame-Benaize. La Basse-Marche souhaite également se doter d'un tel document.

Les trois démarches resteront distinctes jusqu'à l'approbation de différents documents.

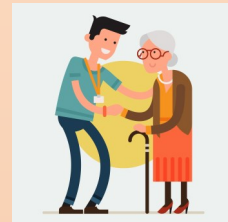
Ce n'est qu'une fois que l'un des documents devra entrer en révision (en fonction des besoins, il n'y a pas de délais réglementaire) que la nouvelle Communauté de Communes devra se doter d'un document unique.

Programme de prévention des chutes chez les seniors

En partenariat avec le Club Forme de Magnac-Laval et sous l'égide de la Fédération Sport Pour Tous, un programme d'activités physiques spécialement adaptées aux seniors va bientôt être mis en place à Dom-pierre-les-églises.

Avec une animatrice qualifiée, les objectifs de ce programme sont nombreux ; amélioration de l'équilibre, de la force des jambes, création ou renforcement du sentiment d'efficacité personnelle (confiance) à l'égard des chutes, maintien d'une bonne densité osseuse par la pratique régulière d'activités physiques.

La volonté de rester mobile chez soi tout au long de sa vie est légitime, cela passe par l'entretien de son corps et la prise de conscience des bons mouvements pour faciliter la vie quotidienne. Le programme proposé par la Fédération Sport Pour Tous, se déroulera à raison de 1 heure par semaine pendant 3 mois. Il devrait débuter courant mars 2017, la cotisation sera d'environ 12 € et si besoin, des services de transports seront mis en place pour que chaque personne intéressée puisse participer.



Si ce programme vous intéresse, merci de vous pré-inscrire auprès de Monique Peynaud 06 30 91 81 84

monique@dessinarchi.fr



Elections :

L'élection présidentielle aura lieu les 23 avril et 7 mai 2017.

Les élections législatives, le 11 et 18 juin 2017.

Office du tourisme du Haut Limousin

Une année 2016 marquée par une forte fréquentation estivale et par la confirmation des actions mutualisées entre les quatre offices de tourisme du Pays du Haut Limousin

Bilan de la fréquentation estivale :

La fréquentation des pôles d'accueil est en hausse de 30% par rapport à la saison estivale 2015 et les 46 animations organisées ont accueilli le double de touristes cette année (près de 1300 personnes !). Ce fort engouement s'explique par 2 phénomènes : la totale gratuité à la participation aux diverses animations proposées et à la labellisation de ces sorties via Escapades en famille (pour chaque sortie labellisée, un document de jeux sur le thème de l'animation est remis aux enfants).

Cette année, près de 2400 personnes ont été renseignées auprès de l'Office de Tourisme (pôles de Magnac-Laval et de Saint-Sulpice-les-Feuilles). 85% de la fréquentation est française dont la moitié en provenance du Limousin, suivie de l'Île-de-France et du Centre. La fréquentation étrangère est majoritairement anglaise et néerlandaise.



Atelier de Poterie avec Aurore Balleton, Villefavard

L'année 2017 sera marquée par la fusion des 3 communautés de communes : Brame-Benaize, de la Basse-Marche et du Haut-Limousin, les offices devront eux aussi fusionner, il y aura alors une seule association avec plusieurs pôles d'accueil ouverts au public.

Le site internet www.tourisme-hautlimousin.com fonctionne depuis 1 an, tout comme le compte Instagram : #haut_limousin et la page Facebook. Les éditions de brochures se sont diversifiées : guide touristique, guide des manifestations (3 périodes sur l'année), guide de pêche, vos vacances en famille (3 éditions : vacances de Printemps, d'été et d'automne).

Le wifi territorial est activé en Brame-Benaize : il n'y a plus qu'un seul et même réseau global de connexion à internet ouvert au public sur les 52 communes du Pays du Haut-Limousin : chaque touriste qui se connecte au wifi d'un partenaire du réseau est automatiquement reconnecté à l'approche d'un autre membre de ce réseau. Les prestataires d'hébergement/restaurant/activités sont invités à rejoindre ce réseau pour que les touristes en visite sur notre territoire restent facilement connectés lors de leur séjour.



Apiculture : La miellerie de Quentin Bouyat, saint sulpice les Feuilles

Actions mutuelles entre les des Offices de Tourisme du Pays du Haut Limousin :

Une convention de partenariat signée en 2014 unit les quatre offices de Tourisme du territoire du Pays du Haut Limousin : OT du Limousin en Marche, OT Haut-Limousin (Bellac), OT Gartempe-Saint Pardoux, OT de la Basse-Marche (Le Dorat). Ces quatre offices de tourisme intercommunaux couvrent 52 communes et 29 600 habitants.



Atelier vannerie avec Annie Lepeytre, Magnac-Laval



Escargots avec le Centre de La Loutre, Lussac les Eglises

Actions auprès des prestataires :

Suite à une visite des techniciennes et à la validation en commission départementale, 2 prestataires de chambres d'hôtes ont pu obtenir le label « Chambres d'Hôtes Références », celui-ci garantit aux touristes une prestation de qualité. Seules les chambres d'hôtes bénéficiant d'un label de qualité bénéficient de leur promotion sur les différents supports locaux, départementaux et régionaux.

Promotion du territoire :

L'office de tourisme a assuré la promotion du territoire lors de différentes rencontres : la bourse d'échange de dépliants touristiques de la Haute-Vienne, de la Vienne et de l'Indre, le salon de

la randonnée à Eguzon et le salon international du tourisme de Nantes.

Dans le cadre de l'action d'accueil hors les murs, une Acadienne décorée aux couleurs du nouveau logo était présente à différentes manifestations estivales sur le territoire du Haut-Limousin lors des marchés de producteurs et courses hippiques au Dorat, marchés de Mondon, Festival du Haut-Limousin...

Randonnée :

De nouveaux circuits de randonnée ont vu le jour sur le territoire intercommunal Brame-Benaize, les topofiches sont disponibles dans les offices de tourisme et sur internet : Droux : Chemin des deux moulins, Lussac les Eglises : circuit du Prince noir et circuit de l'étang de Murat. D'autres inscriptions au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées sont en cours de création par d'autres communes du territoire.

Circuits de découverte :

Deux nouvelles brochures ont été créées pour découvrir le patrimoine naturel et bâti : un circuit de découverte du bourg avec énigmes pour les enfants à Magnac-Laval et un circuit de découverte des Buttes à Gaudy à Droux. Un circuit de découverte du bourg d'Arnac la Poste et des Grands Chézeaux est en cours de création.

Point Information Jeunesse :

Nous rappelons que le PIJ est à la disposition des jeunes pour tous les secteurs d'informations qui peuvent les intéresser ainsi que pour les aider dans leurs projets individuels ou collectifs.

Le PIJ a intégré le réseau Eurodesk en juin. Eurodesk est la principale source d'information sur les politiques européennes pour la mobilité des jeunes.

Une soirée ados en partenariat avec le secteur Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes Brame-Benaize sur le thème du harcèlement (à l'école, au collège et cyber-harcèlement) a été organisée.

Partenariat avec le Foyer Rural dans le cadre du Projet Educatif Territorial :

Les ateliers danse et théâtre portés par le Projet Educatif Territorial et le Foyer Rural de Saint Sulpice les Feuilles font le plein pour la rentrée 2016-2017 avec 75 participants aux 2 ateliers théâtre et les 4 ateliers danse.

L'office de tourisme a recruté une technicienne qui travaille pendant un an au pôle de Magnac-Laval principalement.



Visite du Ranch du Foussat, Droux



Objectifs Emploi et Environnement

L'association MAXIMUM a pour but la création d'emplois d'insertion ayant une réelle valeur économique et s'inscrivant dans les métiers de l'économie circulaire. Les personnes embauchées peuvent retrouver une autonomie, améliorer leur employabilité et s'insérer dans la vie citoyenne. L'association comporte deux structures :

- Une **Entreprise d'Insertion** qui compte 15 personnes à temps plein (10 CDI et 5 Contrats à Durée Déterminée d'Insertion), avec pour fonctions économiques : les collectes d'encombrants en porte à porte pour 63 communes du nord de la Haute Vienne, les débarras de la cave au grenier, la réparation et la vente d'électroménager d'occasion, la vente de bric à brac et d'objets de réemploi.

-Un **Chantier d'Insertion** qui compte 7 postes. Ce chantier d'insertion repose sur 3 activités : l'entretien d'espaces verts pour le compte de collectivités du territoire, le gardiennage de la déchetterie de Mailhac sur Benaize, la collecte d'objets réutilisables sur 8 déchetteries du nord de la Haute-Vienne et du sud de l'Indre.

La création de nouveaux emplois nécessite un fort développement économique principalement dans les activités de valorisation et dans les activités commerciales de revente. Il a donc été décidé d'agrandir la surface de vente, de réaménager les ateliers de réparation et de réhabiliter les locaux existants. Ces travaux doivent permettre en même temps de mieux protéger et sécuriser les biens, le personnel et la clientèle, et de mettre les équipements en conformité avec la législation.

2016 a donc vu la concrétisation de ce vaste projet avec l'ensemble des travaux confié à des entreprises locales, toutes de la Haute Vienne ou de la Creuse. Un bâtiment de 432 m² a été construit en conformité avec la dernière réglementation thermique, RT 2012. Ce bâtiment, ouvert depuis septembre, est consacré à la valorisation des mobiliers collectés et à la vente en réemploi. Une pompe à chaleur performante a été installée, pour accueillir nos clients dans les meilleures conditions. Les locaux sociaux et les ateliers ont été complètement réhabilités avec la création de vestiaires et sanitaires modernes et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le magasin actuel va être doté au début 2017 d'une isolation renforcée et de nouveaux éclairages.

Fidèle à son éthique de respect de l'environnement, Maximum est engagé dans une démarche de management environnemental qui lui permettra d'obtenir la certification ISO 14001, de mesurer et améliorer l'impact environnemental de la structure.

Ressourcerie de Mailhac s/ Benaize est ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h00 et 14h00 à 17h 30 (ouvert le lundi pendant les vacances scolaires et en été)

Ressourcerie de Bellac -rue Vergniaud (près Théâtre du Cloître) ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 10h à 17h

MAXIMUM Les Masgrimauds 87160 Mailhac sur Benaize

Tel : 05 55 76 22 78

mail : maximum87@orange.fr

www.associationmaximum.com

www.facebook.com/Maximum-ressourcerie



L'association MAXIMUM vous présente ses meilleurs vœux pour 2017

Collecte d'encombrants pour 2017

Inscription par fax ou par mail au 05 55 76 42 92 ou à maximum87@orange.fr ou à la mairie au 05 55 68 53 78.

- mardi 14 février
- Mardi 25 avril
- Mardi 20 juin
- Vendredi 18 août
- Mardi 17 octobre
- Mercredi 13 décembre



ASSAT, Association de Solidarité et d'Aide par le Travail
Ei de la Gartempe
2 formules à votre service



repassage

ménage



débroussaillage

bêchage



Taille de haie



tonte de pelouse

petits travaux intérieurs

manœuvre bâtiment

manutentionnaire



05 55 76 13 40

184 Rue Georges Brassens

Bessines sur Gartempe

assat87@orange.fr

www.assat87.fr

L'ASSAT est une association Loi 1901 dont le but est de lutter contre le chômage et l'exclusion.

Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscription sur rendez-vous, à Bessines ou à Bellac.

Particuliers : 50% de réduction d'impôts sur le revenu*



1. Mise à disposition de personnel

Particuliers, vous avez besoin d'une aide pour du **ménage, repassage, jardinage, rentrer du bois, tondre la pelouse, bêcher, tailler vos haies...** Vous avez le matériel.

Entreprises, Collectivités, une partie de votre personnel est absent ou vous rencontrez un **surcroît d'activité** ponctuel.

Simplicité : L'ASSAT reste l'employeur du personnel mis à disposition. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Souplesse : Vous nous sollicitez ponctuellement, pour une heure minimum, ou régulièrement.

Devis gratuit

2. Interventions avec matériel

Vous nous confiez la réalisation de petits travaux : **taille de haie, débroussaillage, tonte de pelouse, petite maçonnerie, taille d'arbres fruitiers, petits travaux de peinture, papier peint, clôture, nettoyage haute pression, débarras...**

Un encadrant technique intervient avec le matériel nécessaire, avec un ou plusieurs salariés en parcours d'insertion.



Recensement militaire

Nous vous rappelons que le recensement militaire est **obligatoire pour les filles comme pour les garçons.**

Le principe est simple : inscrivez vous à la mairie dans le mois qui suit votre 16ème anniversaire, muni(e) du livret de famille et de votre pièce d'identité. Si vous avez oublié, faites quand même la démarche. Elle est obligatoire! L'attestation de recensement qui vous sera délivrée est nécessaire pour :

- vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et pour assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- être automatiquement inscrit(e) sur les listes électorales dès 18 ans.



Jeunes de 16 à 25 ans...

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un **accompagnement socio-professionnel** aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et **14 Permanences**.

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle....venez nous rencontrer !

Un conseiller vous proposera un **accompagnement individuel**, des conseils personnalisés, des **ateliers collectifs**, l'**accès à des formations**, des **rencontres avec des employeurs**, des stages en entreprise et un **appui pour négocier votre futur emploi**.

Vous bénéficierez aussi de son **aide** dans votre recherche de **logement**, votre accès à la **mobilité** (location de scooters, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'**accès à vos droits** dans le **domaine de la santé** et à un **réseau pour la vie quotidienne** (sport, loisirs, culture)...



Depuis avril 2015, la Mission Locale s'engage dans l'**expérimentation Garantie Jeunes**. Vous êtes **sans ressources** ou vous avez des **ressources très modestes** (inférieures ou égales au RSA), vous n'êtes ni **scolarisé**, ni en **emploi**, ni en **formation** et sans **soutien familial**, vous avez entre **18 et 25 ans** et vous **voulez travailler** ; la **Garantie Jeunes** permet un **socle de ressources de 461,26€ par mois** dans le cadre d'un **accompagnement vers l'emploi pendant 12 mois**.



MISSION LOCALE RURALE ANTENNE BELLAC

2, rue du Coq - 87 300 BELLAC

du Lundi au vendredi

Pour convenir d'un rendez-vous: Contacter la Mission Locale Rurale au

☎ 05.55.68.87.54

Jeunes, Entreprises et Collectivités...

La Mission Locale Rurale vous accompagne vers l'Emploi ...

Une Equipe pour **REPONDRE** au mieux à vos besoins :

- La Mission Locale met à votre service les compétences et l'expérience d'une **équipe pluridisciplinaire**.
- Un Relais Emploi et des conseillers référents seront vos **interlocuteurs privilégiés**.
- Une offre de services **gratuite**.

Un **APPUI** au recrutement : **Préparation, Mise en œuvre et Accompagnement**.

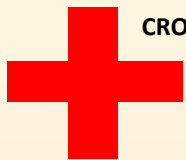
- **Identifier** et analyser des profils de postes.
- **Diffuser votre offre** selon les critères choisis.
- Pré sélectionner des candidatures et/ou **proposer des candidats**.
- **Aider à la décision** du choix du contrat de travail.
 - Information et présentation des différentes mesures et contrats existants : **Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, Contrat Emploi d'Avenir...**
- Organiser une **période de stage**, préalablement à l'embauche.
- Rechercher une **formation adaptée** au jeune et à l'entreprise.
- Un **suivi renforcé** pendant la période d'essai et tout au long du contrat.



Favoriser la **RENCONTRE** des Jeunes et des Entreprises :

- **Promouvoir les métiers et secteurs** à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
- Participer à des Simulations d'entretien d'embauche : **Job Dating** Jeunes et entreprises.
- Mettre en place une **immersion en entreprise** afin de vérifier l'employabilité d'un candidat...

Contacts et Informations au ☎ 05.55.70.45.74



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

**Canton de
MAGNAC - LAVAL**

L'année 2016 s'achève et l' Unité Locale de la Croix – Rouge vous souhaite à toutes et à tous une nouvelle année chaleureuse, fraternelle et solidaire en ces temps qui deviennent de plus en plus compliqués pour vivre dans nos campagnes.

La Croix-Rouge pour sa part, continuera d'apporter son aide, selon ses moyens, aux personnes fragilisées par les aléas de la vie.

Nos diverses actions en 2016 :

aide à des familles momentanément en difficulté

aide vestimentaire grâce à notre vestiaire très fourni

distribution de 80 colis (*produits d'hygiène*) aux personnes du canton hospitalisées au HIHL(*Magnac-Laval, le Dorat, Bellac*)

animation pour les pensionnaires du HIHL du site de Magnac-Laval (*près de 90 personnes ont apprécié cet agréable moment*) .

Ces deux dernières actions vont être reconduites: décembre 2016 pour les colis, mars 2017 pour l'animation.

Nous avons également participé comme nous vous l'avions annoncé, au financement d'une ambulance à hauteur de 5000 € sur un total de 80 000 €.

Nous remercions toutes les personnes qui de par leur aide même petite contribuent à rendre la vie moins pénible à de nombreuses autres, ainsi que les municipalités par leur subventions très utiles.

En cette fin d'année 2016 et début 2017, la Croix Rouge Française va parachever ses grandes transformations d'ordre structurel (*réorganisation de ses structures géographiques et administratives copiant sur les nouvelles régions*). Nos instances départementales et locales n'y coupent pas. (*vieillessement des bénévoles, difficulté de recrutement...*).

Diverses options nous sont proposées et vont être débattues dans les semaines à venir. (*regroupement de certaines UL, rattachement à Bellac, à Limoges ?*).

Nous rappelons que le magasin vestimentaire est ouvert à tous les 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14 à 16 h espace du Rocher . N' hésitez pas à venir nous visiter.

RAPPEL !!!!

Information importante concernant l'assainissement collectif

Petit rappel: Veuillez faire attention à ne jeter aucune lingette ménagère (même biodégradable), changes hygiéniques, tampons... dans les toilettes. Ces produits causent des dégâts importants en provoquant des bouchons et obligent à faire des interventions intempestives par les services sur le réseau.



Service d'aide aux personnes âgées

Par le biais du service d'entraide, Alexandra transporte gratuitement des usagers bénéficiaires à Magnac-Laval les 3 premiers mardis du mois, et Bellac ou la Souterraine le dernier mardi pour y effectuer leurs achats, faire des visites aux personnes hospitalisées, ou bien se rendre au cimetière par exemple...

Pour plus de renseignements ou inscription

(le vendredi précédent chaque mardi), **veuillez contacter la mairie**

au 05 55 68 53 78.



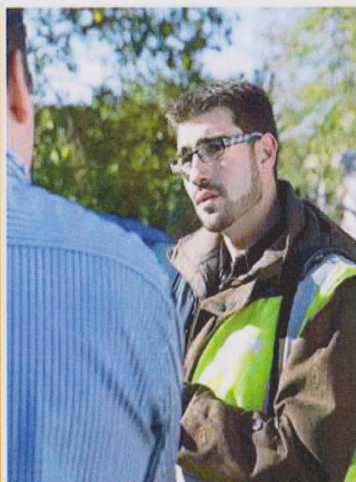
Élaguer, c'est gagner!!



ÉLAGUER : POURQUOI ?

Chaque année, les chutes d'arbres et l'usure par frottement des branches sur les câbles constituent une cause importante de dérangement sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes d'Orange.

Pour prévenir ces dommages et assurer ses obligations de continuité de services, Orange invite les propriétaires riverains des lignes à procéder régulièrement à leurs frais aux travaux d'élagage.



ÉLAGUER QUI FAIT QUOI ?

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière, et doit être réalisé à titre préventif.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de dommages causés aux câbles :

- 1) vous engagez votre responsabilité civile. A ce titre, vous serez facturé du montant des réparations.
- 2) vous êtes également passible d'une amende de 1 500€ par câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunications électroniques.



Le téléphone est aujourd'hui absolument indispensable tant dans la vie courante que sur le plan professionnel et sécuritaire notamment dans les cas d'appels d'urgence (112, SAMU, police-secours, sapeurs-pompiers...).

Les conséquences d'une coupure peuvent s'avérer graves :

- > des personnes dépendantes sont isolées.
- > des liaisons internet, des télétransmissions sont coupées.
- > des alarmes deviennent inactives avec toutes les conséquences qui en découlent...



LE BON CONSEIL

Sachez qu'il est toujours préférable de confier ses travaux d'élagage à un spécialiste.

Si vous craignez un risque de détérioration du poteau situé à proximité de la zone de travaux, vous pouvez solliciter Orange pour une prestation de dépose/repose. Cette demande de devis de dépose/repose est à adresser :

Par mail : acctechnique.uilpc@orange.com

Par Courrier : Orange
UILPC site de Limoges Noriac
25, rue Edouard Michaud
CS 40001
87033 LIMOGES DEDEX

Tarifs 2017

Salle communale :

Période	Tarifs en € habitants de la commune	Tarifs en € habitants hors commune	Tarifs en € pour les associations municipales locales
Tarif été (1er mai/ 31 octobre)	100	150	GRATUIT
Tarif hiver (1er novembre/ 30 avril)	150	200	
Tarif vin d'honneur	50	80	
Caution	Une caution de 300 € et une attestation d'assurance sont demandées à la remise des clés		

Cantine :

Repas enfant	1.90 €
Repas adulte (personnel et enseignants)	3.80 €

Garderie :

matin	1 €
soir	1 €

Cimetière :

m ²	25€
Cave-urne Colombarium	450 €

Gîte rural :

Très haute saison	Du 24 juillet au 21 août	360,00
Haute saison	Du 03 juillet au 24 juillet	300,00
	Du 21 août au 28 août	
Moyenne saison	Du 03 avril au 03 juillet	200,00
	Du 28 août au 25 septembre	
	vacances Toussaint et Noël	
Basse saison	Autres périodes + vacances de février	180,00
Week-end	Du vendredi soir (à partir de 16h) au dimanche soir (jusqu'à 16h)	120,00

Camping « Le Dompierre »

	Tarifs en €
Adulte	2,00
Enfant de 4 à 14 ans	1,00
Tous véhicules (V.L, moto)	2,00
Caravane	2,00
Camping-car	2,00
Tente	1,00
Branchement caravane	3,00
Garage mort, saison forfait	30,00
Garage mort, hors saison, forfait mensuel	15,00
Borne camping car	5,00

Pêche :

carte	Tarifs en €
Demi-journée	3.00
journée	5.00
Carte saison	40.00
Gratuit pour les -12 ans et pour les enfants de la commune (sous condition que les + jeunes soient accompagnés d'un adulte)	

Adresses et Numéros utiles

<u>S.A.M.U.</u>	15
<u>Sapeurs Pompiers de Magnac-Laval</u>	18
<u>Gendarmerie de Magnac-Laval</u>	17 ou 05.55.68.51.24
<u>C.H.R.U.</u>	05.55.05.55.55
<u>Hôpital de Magnac-Laval</u>	05.55.60.52.00
<u>Centre Antipoison de Bordeaux</u>	05.56.96.40.80
<u>Mairie</u> Ouverture : du mardi au samedi matin de 8h00 à 12h00 Fermeture : au public tous les après-midi et tous les lundis Tel : 05.55.68.53.78 ou 09.62.00.35.66 Fax : 05.55.68.54.13 Email : mairie.dompierreleseglises@wanadoo.fr Site : www.dompierre-les-eglises.fr	<u>Agence Postale Communale</u> Ouverture : du mardi au samedi Tous les matins de 9h00 à 12h00 Fermeture le lundi toute la journée 05.55.68.55.46
<u>S.A.U.R. (Service des eaux)</u> 05.87.23.10.00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h 05.87.23.10.01 24h/24 & 7j/7	<u>Service Taxi Car</u> Le transporteur est Madame ROUSSEAU Françoise de Saint Hilaire la Treille 05.55.76.85.75
<u>Trésor Public de Magnac-Laval</u> Ouverte : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 le vendredi de 8h à 12h fermé l'après-midi 05.55.68.53.48	<u>E.D.F.</u> Dépannages réseaux électricité 09.726.750.87
<u>Sous-préfecture de Bellac</u> 8, rue Lamartine 87300 BELLAC 05.55.60.92.50 Horaires d'ouverture au public de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 du lundi au vendredi	<u>Assistante Sociale</u> Camille RIAUSSET Permanences Antenne de Magnac-Laval 22, rue Camille Grellier 87190 MAGNAC LAVAL 05.55.60.11.10 MERCREDI de 9h30 à 12h VENDREDI de 9 h30 à 12 h sur rendez-vous uniquement.
<u>Vacances Haute-Vienne réservation</u> Maison Régionale du Tourisme 30, cours Gay Lussac CS 50095 87003 LIMOGES Cedex 1 05 55 79 72 63 Mail : www.reservation@vacances haute-vienne.com	<u>A.F.P.A.R (Association en faveur des personnes âgées et retraitées)</u> 05 55 60 51 42 : Fax 05 55 68 69 73 Horaires : LUNDI : 8H00-12H00 et 13H15-14H45 MARDI : 14H00 - 17H00 MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 14H00-16H00